Deloitte & Associés ERNST & YOUNG Audit

Banque Banorient France
(Anciennement Blom Bank France)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Deloitte & Associés
Tour Majunga
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense cedex
S.A.S. au capital de € 2 188 160
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Banque Banorient France
(Anciennement Blom Bank France)

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Banque Banorient France,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Banque Banorient France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le

Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Provisionnement du risque de crédit

Risque identifié	Votre société constitue des dépréciations pour couvrir le risque de crédit inhérent à ses activités. Toutes ces dépréciations sont comptabilisées en « Dépréciation des créances » à l'actif ou en « Provisions » au passif. Le portefeuille de crédits à la clientèle douteux de votre société s'élève à M€ 67,5 au 31 décembre 2021, pour une dépréciation de M€ 47,6. Le coût du risque sur l'exercice 2021 s'élève à M€ 0,4. Votre société détermine les provisions au cas par cas, en tenant compte pour l'évaluation du risque de la qualité du débiteur et, en particulier pour les crédits immobiliers, de l'estimation des différentes garanties détenues (actifs immobiliers et dépôts nantis en garantie). Les modalités de provisionnement que votre société applique sont décrites dans la note II.8 de l'annexe aux comptes consolidés. Les données chiffrées sont présentées dans les tableaux des notes III.2 e) et III.2 f) de l'annexe aux comptes consolidés. Certaines créances douteuses concernent des clients ayant une appartenance à un secteur ou à une zone géographique en difficulté (notamment certains pays du Moyen-Orient). Ces dossiers font l'objet d'un suivi spécifique par la direction. L'estimation des provisions implique un jugement de la direction sur les éléments suivants : la valorisation des garanties, l'horizon d'actualisation de la garantie et la décote additionnelle dans certaines situations, et les éventuels impacts de la crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19. Nous avons considéré que le provisionnement du risque de crédit constituait un point clé de l'audit, l'appréciation de ce risque faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.
Notre réponse	Notre approche d'audit se fonde sur notre appréciation de la pertinence des procédures et du dispositif de contrôle relatifs à l'identification et au suivi des risques de crédit clientèle, et à la détermination des dépréciations afférentes, dans un contexte de crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19. Nous avons mené des entretiens avec les personnes en charge du suivi des risques afin de prendre connaissance de la gouvernance et des procédures mises en place pour évaluer ces dépréciations.

Sur une sélection de dossiers, nous avons effectué une analyse pour apprécier notamment :

- la documentation juridique des biens en garantie saisis ;
- l'existence de revalorisations annuelles de ces biens lors de chaque arrêté, par un expert externe ;
- la prise en compte de décotes complémentaires, le cas échéant, pour ceux situés dans une zone géographique en difficulté.

Nous avons par ailleurs effectué une analyse de l'évolution des encours et des dépréciations sur l'exercice 2021.

Nous avons enfin examiné les informations présentées dans l'annexe aux comptes consolidés relatives au risque de crédit.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Banque Banorient France par votre assemblée générale du 29 juin 2006 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 9 mai 1997 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2021, le cabinet Deloitte & Associés était dans la seizième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-cinquième année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 6 mai 2022

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés	ERNST & YOUNG Audit
Marjorie Blanc Lourme	Bernard Heller

BANQUE BANORIENT FRANCE

COMPTES CONSOLIDE
BILAN

En Euros

ACTIF	31 décembre 2021	31 décembre 2020
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES.	1 578 538 355,98	1 414 111 285,18
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	520 713 635,81	533 821 996,91
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES.	0,00	0,00
OBLIGATIONS, ACTIONS, AUTRES TITRES FIXE ET VARIABLE.	216 813 723,90	156 338 277,19
PARTICIPATIONS, PART DANS LES ENTREPRISES LIEES, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME.	52 852 100,00	48 782 680,49
IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES.	74 407 153,74	71 065 402,48
ECART D'ACQUISITION.	0,00	0,00
COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS.	20 361 036,52	17 810 068,41
TOTAL DE L'ACTIF	**2 463 686 005,95**	**2 241 929 710,66**

PASSIF	31 décembre 2021	31 décembre 2020
OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES.	24 223 894,20	28 624 431,88
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE.	2 097 634 883,12	1 885 200 785,07
COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS.	20 078 674,11	24 680 624,11
PROVISIONS	2 374 317,67	2 549 240,93
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG).	97 987,42	93 714,87
CAPITAL SOUSCRIT.	135 000 000,00	135 000 000,00
PRIMES D'EMISSION.	0,00	0,00
RESERVES CONSOLIDEES ET AUTRES (+/-).	180 309 020,34	160 289 156,65
RESULTAT DE L'EXERCICE (+/-).	3 967 229,09	5 491 757,15
TOTAL DU PASSIF	**2 463 686 005,95**	**2 241 929 710,66**

(*) Dépôts de la clientèle : Il y a lieu de prendre en considération, en sus des montants indiqués, les autres fonds de la clientèle non inclus dans le bilan de BANQUE BANORIENT Suisse (dépôts fiduciaires placés hors groupe et titres gérés) et de BANQUE BANORIENT FRANCE (Titres gérés) soit EUR 622 Millions, ce qui porte l'ensemble des fonds de la clientèle à EUR 2 720 Millions soit USD 3 081 (contre EUR 2 507 Millions à fin 2020)

HORS BILAN	31 décembre 2021	31 décembre 2020
ENGAGEMENT DONNES		
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	13 256 894,59	14 511 866,98
ENGAGEMENT DE GARANTIE	95 941 253,11	81 109 138,92
ENGAGEMENT SUR TITRES	0,00	0,00
ENGAGEMENT RECUS		
ENGAGEMENT DE FINANCEMENT	0,00	0,00
ENGAGEMENT DE GARANTIE	10 797 751,80	15 242 378,88
ENGAGEMENT SUR TITRES	0,00	0,00

BANQUE BANORIENT FRANCE

En Euros

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE PUBLIABLE

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	32 581 063,91	35 930 142,65
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	(6 583 548,03)	(8 921 892,40)
REVENU DES TITRES A REVENU VARIABLE	3 352 625,29	107 165,98
COMMISSIONS (PRODUITS)	11 189 153,99	12 022 593,04
COMMISSIONS (CHARGES)	(2 105 719,42)	(2 373 064,27)
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	2 840 242,01	3 897 084,14
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS ET ASSIMILES	(178 109,64)	0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	936 326,56	867 640,30
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	(589 690,34)	(262 589,53)
+/- MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE	0,00	0,00
+/- PRODUITS NETS DES AUTRES ACTIVITES	171 712,16	210 237,40
PRODUITS NET BANCAIRE	**41 614 056,49**	**41 477 317,31**
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	(32 638 550,52)	(31 268 542,39)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	(2 832 762,95)	(2 836 774,67)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**6 142 743,02**	**7 372 000,25**
+/- COUT DU RISQUE	(383 391,56)	(337 931,11)
RESULTAT D'EXPLOITATION	**5 759 351,46**	**7 034 069,14**
+/- QUOTE PART DANS LES RESULTAT NET DES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE	0,00	0,00
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	150 268,32	(71 914,20)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**5 909 619,78**	**6 962 154,94**
+/- RESULTAT EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
IMPOT SUR LES BENEFICES	(1 942 390,69)	(1 470 397,78)
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES ECARTS D'ACQUISITION	0,00	0,00
+/- DOTATIONS/REPRISES DE FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX	0,00	0,00
+/- INTERETS MINORITAIRES	0,00	0,00
RESULTAT NET PART DU GROUPE	**3 967 229,09**	**5 491 757,15**
RESULTAT PAR ACTION	0,88	1,22
RESULTAT DILUE PAR ACTION	0,88	1,22

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE 2021

CHANGEMENT DE DENOMINATION :

Compte tenu de la crise macro-économique et financière actuelle que traverse le Liban et en vue de notre politique de non exposition aux risques souverains ou liés aux institutions financières libanaises, l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 22 octobre 2020 a décidé de changer le nom de la banque BLOM BANK France tout en adoptant une de nos dénominations d'origine à notre création sous un format modernisé «Banque Banorient France».

Le changement de dénomination reflète le statut juridique distinct de la banque, qui est réglementée par la Banque de France et supervisée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) et les autorités nationales dans nos pays de présence, qui ont approuvé ce changement.

Le nouveau logo de la Banque a été conçu à la suite d'une consultation menée auprès d'un échantillon de différentes parties prenantes, il reflète nos valeurs représentées par la solidité du bouclier, notre mission de pont entre l'Europe et le Moyen-Orient au travers du navire phénicien, ainsi que notre incorporation européenne mise en valeur par les étoiles du drapeau européen.

I/ PRINCIPES DE CONSOLIDATION

I.1 Généralités

Les états financiers présentés ci-après comprennent les comptes de BANQUE BANORIENT FRANCE et de ses filiales :

- BANQUE BANORIENT SUISSE (Suisse)
- La société « SC LOTUS SERVICES AND TRADING SRL » (Roumanie)
- Société Immobilière rue Toepffer N°1 SA

Ces trois entreprises, sous contrôle exclusif, ont été consolidées, par intégration globale, du fait que leur activité se situe dans le prolongement des activités bancaires ou financières ou relève d'activités connexes au sens de l'article L.311-2 du code monétaire et financier même si, **comme c'est le cas pour la société de services « LOTUS SERVICES » ou de la «Société Immobilière rue Toepffer N°1 SA »** , les comptes individuels de ces entreprises sont structurés de manière différente de ceux des autres entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, parce qu'elles appartiennent à des secteurs d'activité différents tels notamment les sociétés foncières et de promotion immobilière ou de services informatiques.

Les états financiers de ces trois sociétés ont été établis d'après les règles comptables locales, les retraitements et reclassements nécessaires ont été effectués afin de les rendre conformes aux principes énoncés dans le règlement CRC n°99-07de l'autorité des normes comptables.

Toute participation de BANQUE BANORIENT FRANCE dans une société dont l'activité ne constitue pas un prolongement de celle de la Banque n'est pas consolidée, si celle-ci ne fait pas partie des critères de consolidation définis par l'ANC 2014-07.

Il est à noter par ailleurs que les comptes du groupe BANQUE BANORIENT FRANCE sont intégrés dans les comptes de la maison mère, BLOM BANK SAL, suivant la méthode de l'intégration globale.

I.2 Méthodes de consolidation

C'est la méthode de l'intégration globale qui a été utilisée pour l'établissement des états financiers, BANQUE BANORIENT FRANCE contrôlant à plus de 50% BANQUE BANORIENT SUISSE, la SC LOTUS SERVICES, et la Société Immobilière rue Toepffer N°1 SA.

La méthode de l'intégration globale consiste à substituer à la valeur des titres en portefeuille dans les livres de la société mère chacun des éléments de l'actif et du passif de la filiale puis à éliminer toutes les opérations réciproques entre la société mère et la filiale. La part des intérêts minoritaires dans la situation nette et dans le résultat est inscrite distinctement au bilan et au compte de résultat consolidé.

I.3 Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition résultant de l'écart positif dégagé entre le prix de revient des titres et la part de l'actif net comptable qui leur correspondait à la date d'acquisition des titres BANQUE BANORIENT SUISSE a été entièrement amorti.

II/ PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

II.1 Généralités

Comme énoncé ci-dessus, les états financiers sont élaborés et présentés suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-07. Les règles appliquées pour l'établissement du Bilan et du Compte de Résultat suivent les normes comptables de la profession bancaire en France. Ces comptes ont été arrêtés dans le respect des règles de prudence, de la permanence des méthodes d'évaluation et de la continuité de l'exploitation.

II.2 Principe de séparation des exercices

Les charges et les produits sont, d'une manière générale, enregistrés selon le principe de séparation des exercices.

II.3 Intérêts et Commissions

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru, constaté prorata temporis.
Les commissions non assimilées à des intérêts sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.
Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.
Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.
Les charges et produits en devises sont enregistrés en devises à la date de l'opération, et soldés en monnaie locale au cours de fin de mois.

II.4 Conversion des états financiers établis en devises

Lorsqu'ils sont exprimés en devises, le bilan et le hors bilan des sociétés consolidées sont convertis sur la base des cours de change officiels à la date de clôture.
Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base du cours de change moyen de l'exercice.
La différence de valorisation des résultats de l'exercice entre le cours moyen et le cours de clôture est portée dans les capitaux propres dans la rubrique « Ecarts de conversion ».
La différence de conversion sur le capital, les réserves, le report à nouveau et le résultat qui résulte de l'évolution des cours de change est également portée dans la rubrique « Ecarts de conversion » des réserves consolidées.
Ainsi, les écarts relatifs à la conversion des dotations en capital ne sont pas compris dans les résultats mais sont portés parmi les réserves.
Lorsque la réglementation locale impose de comptabiliser en résultat les écarts de change relatifs aux dotations en capital ou ceux relatifs à d'autres positions de change structurelles, un retraitement est opéré pour neutraliser l'effet en résultat. Ce retraitement est opéré par l'imputation d'un écart de conversion rattaché aux dotations en capital pour les positions structurelles liées à l'allocation en fonds propres des succursales et rattaché aux comptes de régularisation pour les autres positions de change structurelles.
Ces écarts de conversion sur les positions de change dites structurelles, lorsqu'ils sont défavorables, doivent faire l'objet d'un provisionnement lorsque la dépréciation peut être considérée comme irréversible et la perte en résultant comme définitive.

II.5 Opérations sur devises

Conformément au règlement ANC 2014-07, les créances et les dettes monétaires ainsi que les contrats de change à terme figurant en engagements hors bilan libellés en devises sont convertis au cours de marché en vigueur à la date d'arrêté ou au cours de marché constaté à la date antérieure la plus proche. Il en est de même pour les charges et les produits payés ou perçus comme courus qui sont, a minima, convertis au cours de clôture.
A chaque arrêté, sont portés en résultat les gains ou les pertes constatés après l'évaluation, au cours de clôture, des opérations de change à terme (opérations dites "sèches" ou d'autres opérations de change à terme). Les différentiels d'intérêts résultant des opérations de change d'arbitrage comptant contre terme sont enregistrés au prorata temporis.

II.6 Les prêts et créances :

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.
Les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction encourus à l'occasion de l'octroi de prêts sont assimilés à des intérêts et sont étalés en résultat sur la durée de vie effective des prêts.
Dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non-perception par Banque Banorient de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garantie, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales), ou si indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

II.7 Les dettes :

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit, comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques. Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

II.8 Impayés, créances douteuses et provisions

Les créances impayées depuis moins de trois mois restent classées à leur poste d'origine. Les créances de toute nature présentant un risque de non recouvrement total ou partiel ou présentant un caractère contentieux sont transférées en Créances Douteuses et Litigieuses et figurent au Bilan sous la dénomination «CREANCES SUR LA CLIENTELE».
Ces créances font l'objet de dotations pour dépréciation, par le débit du compte de résultat. Le calcul des dépréciations s'effectue sur la base de la valorisation des garanties à un horizon de 5 ans actualisées au taux d'intérêt contractuel comparée au risque brut. Les intérêts qui continuent à être comptabilisés sur ces créances sont dépréciés à 100 %.
Toutes ces dépréciations sont déduites des créances à l'actif.

Vous trouverez dans les notes sur le bilan le montant des encours et des dépréciations.
La présentation des encours douteux est effectuée en application du règlement ANC 2014-07.
BANQUE BANORIENT FRANCE ne recense aucun crédit restructuré à des conditions hors marché.

Les dépréciations sont déterminées au cas par cas, en tenant compte pour l'évaluation du risque de la qualité du débiteur ainsi que, notamment pour les crédits immobiliers, de l'estimation prudente des différentes garanties détenues (actifs immobiliers, etc.), des dépôts nantis en garantie et de la volonté de la banque de poursuivre à leurs termes les opérations en cours de sa clientèle afin de préserver au mieux les intérêts de la banque.

Les risques pays peuvent également faire l'objet d'une provision, selon les termes énoncés dans la lettre datée du 17 décembre 1998 signée conjointement par le Directeur du Trésor et le Directeur de la législation fiscale.

II.9 Portefeuille titres

Conformément au règlement ANC 2014-07.

Les titres sont classés en fonction de :

— leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable

— leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, correspondant à l'objet économique de leur détention. Pour chaque catégorie de portefeuille, ils sont soumis à des règles d'évaluation similaires qui sont les suivantes :

Titres de transaction :

Ce sont les titres négociables sur un marché actif qui sont acquis dans une intention de revente à court terme. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres, sont portés au compte de résultat net des opérations financières. Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique *Résultats nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe*.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement.

Actions et autres titres à revenu variable :

Les actions sont inscrites au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. À la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

Obligations et autres titres à revenu fixe :

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition et, concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique *Produits d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* du compte de résultat.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Titres d'investissement :

Il s'agit de titres à revenu fixe que l'on a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels on dispose de moyens permettant :

— soit de se protéger de façon permanente contre une dépréciation des titres due aux variations de taux d'intérêt au moyen d'une couverture par des instruments financiers à terme de taux d'intérêt,

— soit de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles, globalement adossées et affectées au financement de ces titres.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Titres de l'activité de portefeuille :

Il s'agit d'investissements réalisés avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion. Ces titres sont inscrits au bilan au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité (cette dernière étant déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de la durée résiduelle de détention). La valeur d'utilité des titres cotés est principalement déterminée par référence au cours de bourse sur

une période suffisamment longue. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme :

Il s'agit d'une part A - : des Titres de participation et parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

— titres de sociétés ayant des administrateurs ou des dirigeants communs avec la société détentrice, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus

— titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision

— titres représentant plus de 10 % des droits dans le capital émis par un établissement de crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle du Groupe.

Il s'agit d'autre part B - : des Autres titres détenus à long terme, constitués par les investissements réalisés sous forme de titres par l'entreprise dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique *Revenus des titres à revenu variable*.

À la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de bourse sur une période suffisamment longue ; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

II.10 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur prix d'acquisition et sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée, selon le mode linéaire. Le fonds commercial est également amorti sur une base linéaire ne dépassant pas cinq ans. Dans le cas où la dépréciation s'avérait supérieure aux amortissements pratiqués, la correction de l'actif immobilisé serait constatée par une dépréciation.
Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique Dotations aux amortissements.
Les loyers perçus sur les immobilisations mises en locations, sont comptabilisés au coût net.

Les durées d'amortissement constatées dans le groupe sont les suivantes :
- pour l'immobilier construit, entre 35 et 45 ans.
- pour le mobilier, entre 8 et 10 ans.
- pour les machines de bureaux et le matériel informatique entre 5 et 8 ans.
- pour le matériel divers, en 5 ou 10 ans.
- pour les agencements et installations, en 10 ans (ou 5 ans pour les éléments légers).
- pour les logiciels, entre 3 et 5 ans.

II.11 Opérations sur les instruments financiers à terme et conditionnels

Les opérations de couverture et de marché sur des instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-07.

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits au hors bilan pour la valeur nominale des contrats. Les résultats afférents à ces opérations sont enregistrés en fonction de la nature de l'instrument et de la stratégie suivie. Les instruments négociés sur un marché organisé, assimilé, de gré à gré ou inclus dans un portefeuille de transaction au sens du règlement ANC 2014-07 sont évalués par référence à leur valeur de marché à la date de clôture. Pour les instruments négociés sur des marchés organisés ou assimilés, l'ensemble des gains et pertes (réalisés ou latents) sont comptabilisés. Les pertes ou profits relatifs à des instruments négociés sur des marchés peu liquides, dits de gré à gré, ou constituant des positions ouvertes isolées sont enregistrés dans les résultats au dénouement des contrats ou prorata temporis selon la nature de l'instrument. En date d'arrêté, les pertes latentes éventuelles font l'objet d'une provision.

II.12 Réglementation locale

Pour répondre à des contraintes réglementaires locales, les succursales des Emirats Arabe Unis doivent constituer une réserve légale par appropriation de 10 % du résultat lors de chaque exercice, soit 1 658 836 AED (399 milliers EUR) au titre de l'exercice 2021. Dans les comptes sociaux et consolidés de BLOM BANK FRANCE, l'intégralité du résultat est appréhendée. Une dotation en capital est comptabilisée lors de l'approbation des comptes pour répondre à la réglementation locale.

II.13 Impôt sur les bénéfices

Il est comptabilisé un impôt différé lorsqu'il est constaté des différences temporaires nées de décalages d'exercice entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et leur prise en compte pour le résultat fiscal. L'impôt différé comprend aussi les déficits fiscaux reportables lorsque leur imputation sur les résultats futurs apparaît probable.
En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat.
Par contre, il n'est pas constaté d'impôt de distribution sur les dividendes lorsque la décision de distribution n'est pas encore connue à la clôture de l'exercice.

II.14 Engagements vis-à-vis du personnel

L'ANC a autorisée les entreprises qui le souhaitent à s'aligner sur les IFRS pour la répartition de la charge relative au coût des services des indemnités de fin de carrière.
La Banque Banorient a décidé de conserver le traitement historique selon le règlement de l'ANC 2013-02, et de ne pas s'aligner sur le traitement IFRS.
Une provision pour indemnité de fin de carrière est comptabilisée en fonction des droits acquis par les membres du personnel au 31 décembre de chaque année.
Les engagements vis-à-vis du personnel sont comptabilisés selon la réglementation locale de chaque entité au passif du bilan pour un montant total de 2 160 K EUR.
Les écarts actuariels sont comptabilisés directement en comptes de pertes et profits
Pour la France c'est le régime à prestations définies qui est utilisé et le calcul est le suivant :
Les provisions pour indemnité de départ à la retraite sont actualisées tous les ans et les principaux critères d'évaluation sont les suivantes :

- Age de départ en retraite : 63 ans
- Taux d'actualisation : 0,53%
- Taux d'évolution de la rémunération : 2,00%
- Taux de probabilité de départ volontaire au cours d'une année : 3,00%
- Taux de charges sociales : 49,878%

Pour les Emirats Arabes Unis le calcul est d'un mois de salaire de base par année d'ancienneté.

Les autres entités du groupe ne comptabilisent pas de provisions de retraites.

II.15 Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

Ces fonds sont les montants que les dirigeants décident d'affecter à la couverture de tels risques lorsque des raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires. Ces fonds ne sont pas constitués en vue de faire face à des charges ou risques qui ont un caractère probable et qui ont été clairement identifiés. Ils ne répondent donc pas aux critères d'une provision pour risques, ni à ceux d'une véritable réserve, étant dotés et repris par le débit ou crédit du compte de résultat et non, comme pour les réserves, par l'affectation des résultats sur décision de l'assemblée générale.
Les provisions excédentaires ayant un caractère de réserve, constituées par les filiales étrangères sont reclassées en "Fonds pour Risques Bancaires Généraux" dès lors que les dispositions comptables en vigueur dans le pays d'accueil de la filiale ne prévoient pas l'existence d'un tel poste. Dans ce cas, si cela est nécessaire, un impôt différé est calculé, et vient diminuer le résultat de l'exercice. Le FRBG comme la dotation (ou reprise) nette de l'exercice apparaissent sur une ligne séparée du bilan et du compte de résultat.

III. NOTES SUR LE BILAN

Répartition de l'actif par devises

(en milliers d'euros)	31/12/2021	31/12/2020
- EUR	478 237	402 516
- USD	702 404	604 024
- CHF	447 664	549 643
- GBP	151 180	126 570
- AED	573 395	459 321
- RON	34 219	29 033
- JPY	34 191	55 147
- Autres	42 396	15 676
TOTAL	**2 463 686**	**2 241 930**

Répartition par durée restant à courir

ACTIF 2021 *(en milliers d'euros)*	Total	Liquidité	<=3mois	3m<D<1an	1an<D<5ans	> 5 ans et autres	Créances rattachées
Caisses, Banques centrales	**899 193**	899 192					1
Créances, prêts aux Ets de crédits	**679 345**	462 709	146 011	47 917	22 470	100	138
Créances, prêts à la clientèle	**520 714**	174 001	41 996	100 073	162 560	41 608	476
Titres de transaction	**3 187**	3 187					
Titres de placement	**23 967**				21 078	2 782	107
Titres d'investissement	**189 660**			4 416	58 693	124 893	1 658
Titres de participations	**52 852**					52 852	
Comptes de régularisation et actifs divers	**20 361**	20 361					
Immobilisations	**74 407**					74 407	
TOTAL	**2 463 686**	**1 559 450**	**188 007**	**152 406**	**264 801**	**296 642**	**2 380**

PASSIF 2021 *(en milliers d'euros)*	Total	Liquidité	<=3mois	3m<D<1an	1an<D<5ans	> 5 ans et autres	Créances rattachées
Dettes envers les Etablissements de crédits	**24 224**	23 766					458
Dettes envers la clientèle	**2 097 635**	2 011 566	64 656	10 897	10 391		125
Passifs financiers							
Comptes de régularisation et passifs divers	**20 079**	20 079					
Provisions	**2 374**					2 374	
Fonds Propres	**319 374**					319 374	
TOTAL	**2 463 686**	**2 055 411**	**64 656**	**10 897**	**10 391**	**321 748**	**583**

Liquidité = Inférieur ou égal à un mois

Encours dépréciés et encours sains

(en milliers d'euros)	Encours sains	Encours dépréciés bruts	Dépréciations	Total
Prêts aux Ets de crédit	1 578 538			1 578 538
Prêts à la clientèle	500 858	67 468	(47 612)	520 714
Portefeuille Titres	216 814			216 814
Titres de participation	52 852			52 852
Régularisation et actifs divers	20 361			20 361
Immobilisations	74 407			74 407
TOTAL	**2 443 830**	**67 468**	**(47 612)**	**2 463 686**

A C T I F

III.1/ Opérations interbancaires et assimilées

III.1 a) Ventilation

(en milliers d'EUR)		31/12/2021		31/12/2020
Caisse		**5 140**		**5 458**
Banques centrales		**894 052**		**804 860**
Etablissements de crédits				
Entreprises liées		**170**		**249**
Comptes à Vue	170		249	
Comptes à Terme	0		0	
Autres entreprises		**679 037**		**603 443**
Comptes à Vue	246 078		228 109	
Comptes à Terme	432 959		375 334	
Créances rattachées		**139**		**101**
TOTAL		**1 578 538**		**1 414 111**

III.1 b) Etat des échéances -Durées restant à courir- (Hors créances rattachées)

(en milliers d'EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieures à 5 ans	A durée indéterminée
Opérations interbancaires et assimilées	1 361 901	146 012	47 916	22 470	100	

III.2/ Créances sur la clientèle

III.2 a) Ventilation des créances

(en milliers d'EUR)		31/12/2021		31/12/2020
- Entreprises liées :		**0**		**0**
Créances Commerciales	0		0	
Autres concours à la clientèle	0		0	
Comptes ordinaires débiteurs	0		0	
Créances douteuses	0		0	
- Autres entreprises :		**520 238**		**533 351**
Créances Commerciales	62 819		56 930	
Autres concours à la clientèle	281 767		276 986	
Comptes ordinaires débiteurs	152 189		184 646	
Créances douteuses et impayés	23 463		14 789	
- Produits à recevoir		**476**		**471**
TOTAL		**520 714**		**533 822**

III.2 b) Etat des échéances -Durée restant à courir- (Hors créances rattachées)

(en milliers d'EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1an à 5 ans	Supérieures à 5 ans	A durée indéterminée
Créances sur la clientèle	174 001	41 996	100 073	162 560	18 145	23 463

III.2 c) Répartition géographique des créances (Hors créances rattachées)

(Selon le pays de résidence des clients)

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
- Europe	115 268	120 191
- Autres pays de l'O.C.D.E.	1 434	1 314
- Liban	54 880	78 107
- Pays du Golfe	314 696	301 741
- Autres pays du Moyen-Orient	5 004	5 292
- Autres pays	28 956	26 706
TOTAL	**520 238**	**533 351**

III.2 d) Ventilation des créances (Hors créances rattachées) par secteur d'activité

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
- Agriculture	11 580	12 295
- Industrie	70 357	64 230
- Commerce de détail	13 555	13 867
- Commerce de gros	77 124	70 476
- Services	54 575	64 156
- Construction et Immobilier	164 707	171 549
- Particuliers et autres	128 340	136 778
TOTAL	**520 238**	**533 351**

Le financement d'opérations commerciales par le biais de lettres de crédit reste le domaine privilégié et majoritaire de notre politique de crédit. En termes de liquidité, les engagements vis-à-vis de la clientèle ne représentent que 24,82% des dépôts de la clientèle (et 24,54% de l'ensemble des dépôts). L'exposition au secteur immobilier est limitée (31,6%) et la diversité des sûretés est privilégiée.

Le montant de nos crédits restructurés au 31 décembre 2021 s'élève à 11,4 millions d'euros.

III.2 e) Répartition géographique des créances douteuses

Selon le pays de résidence des clients et la date de leur classement en douteux

(en milliers d'EUR)	Créances brutes supérieures à 1 an Compromises (*)	Créances brutes inférieures à 1 an Non Compromises(*)	Dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
- Europe	1 289	180	(264)	1 205	1 134
- Autres pays de l'O.C.D.E.					
- Pays du Golfe	8 747	19 231	(13 915)	14 063	8 622
- Autres pays du Moyen Orient	1 318	23 214	(19 944)	4 588	4 101
- Autres		13 489	(13 489)	0	0
	11 354	**56 114**	**(47 612)**	**19 856**	**13 857**

(*) Au sens du Règlement ANC 2014-07

III.2 f) Ventilation des créances douteuses

Par secteur d'activité et selon la date de leur classement en douteux

(en milliers d'EUR)	Créances brutes supérieures à 1 an Compromises (*)	Créances brutes inférieures à 1 an Non Compromises(*)	Dépréciations	Net au 31/12/2021	Net au 31/12/2020
- Industrie	7 658	3 641	(8 109)	3 190	0
- Commerce de détail.	3 670	31 239	(33 705)	1 205	1 134
- Construction et Immobilier	0	9 389	(2 695)	6 694	4 630
- Services	0	11 845	(3 077)	8 768	8 093
- Particuliers et divers	26	0	(26)	0	0
	11 354	**56 114**	**(47 613)**	**19 856**	**13 857**

(*) Au sens du Règlement ANC 2014-07

Parallèlement et dans le cadre du suivi du risque de crédit, le service des risques de chaque agence établit une « Watch List » ou liste des dossiers sensibles en cas d'informations vérifiées sur un client faisant part :
-de difficultés financières conjoncturelles,
-de faiblesses structurelles,
-de mouvements irréguliers des comptes,
-de son appartenance à un secteur ou à une zone géographique en difficulté (notamment certains pays du Moyen Orient)
-ou de toutes autres informations reçues pouvant avoir à court terme des effets négatifs sur notre client (modifications importantes dans l'actionnariat ou dans la direction, indisponibilité provisoire ou permanente du client, …).

III.2 g) Le montant des crédits et avances consentis aux membres des organes de direction s'élève à 1 017 milliers d'EUR.

III.3 / Portefeuille Titres

III.3 a) Etat des échéances -Durées restant à courir des obligations et autres titres.

(Hors créances rattachées mais après provisions et étalement de la prime)

(en milliers d'EUR)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1an	De 1an à 5 ans	Supérieures à 5 ans	A durée indéterminée	Total
Effets publics						0
Obligations et titres à revenu fixe		4 416	79 771	127 675		211 862
Actions et titres à revenu variable	3 178					3 178
Total	**3 178**	**4 416**	**79 771**	**127 675**		**215 040**

Les créances rattachées sur ce portefeuille se décomposent comme suit :

- Sur les effets publics : 0 Millier d'EUR
- Sur les titres à revenu fixe : 1 774 Milliers d'EUR

Les dépréciations sur ce portefeuille se décomposent comme suit :

- Sur les effets publics : Néant
- Sur les titres à revenu fixe : Néant
- Sur les titres à revenu variable : Néant

III.3 b) Ventilation des titres par type de portefeuille et par type de taux.
(Hors créances rattachées et après dépréciation et étalement de la prime)

(en milliers d'EUR)	Titres de transaction	Titres de placement	Titres d'investissement	Total
Effets publics	**0**	**0**	**0**	**0**
Taux fixe		0		0
Taux variables/révisables				
Obligations et titres à revenu fixe	**0**	**23 860**	**188 002**	**211 862**
Taux fixe		18 379	154 694	173 073
Taux variables/révisables		5 481	33 308	38 789
Actions et titres à revenu variable	**3 178**	**0**	**0**	**3 178**
Actions et fonds	3 178			3 178
Total	**3 178**	**23 860**	**188 002**	**215 040**

III.3 c) Titres de transactions

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
- Valeur d'acquisition	3 193	0
- Valorisation positive	16	0
- Valorisation négative	(31)	0
TOTAL	**3 178**	0

- Mouvements de l'exercice 2021 :
(En milliers d'EUR et hors créances rattachées)

Valeur à fin 2020	Acquisitions	Cessions rembourse-ments	Ecart de change	Valorisation positive	Valorisation négative	Valeur nette 2021
0	3 193	0	0	16	(31)	3 178

III.3 d) Titres de placement

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
- Valeur d'acquisition	24 282	60 166
- Etalement de la prime	0	91
- Moins-values latentes comptabilisées	(422)	
TOTAL	**23 860**	**60 257**
- Plus-values latentes	0	647
- Moins-values latentes	0	0
- Dépréciations	0	0

- Mouvements de l'exercice 2021 :
(En milliers d'EUR et hors créances rattachées)

Valeur à fin 2020	Acquisitions	Cessions rembourse-ments	Transfert portefeuille investisse-ment	Etale-ment de la prime	Ecart de change	Dotations pour dépréciations	Reprises dépréciations	Valeur nette 2021
60 257	19 230	(18 829)	(41 413)	0	4615	0	0	23 860

Un transfert de titres de la catégorie « Titres de placement » vers « Titres d'investissement » pour un montant de 41 413 a été réalisé au cours de l'exercice 2021. Ce transfert permet de corriger une erreur de classement survenue sur les comptes consolidés 2020 : la valeur nette des titres de placement aurait dû s'établir à 13 844 (et non 60 257) et la valeur nette des titres d'investissement aurait dû s'établir à 141 221 (et non 94 808).

III.3 e) Titres d'investissement

- Mouvements de l'exercice 2021 :
(En milliers d'EUR et hors créances rattachées)

Valeur Brute à fin 2020	Ecarts Change	Acquisition	Transfert portefeuille placement	Etalement de la prime ou de la décote	Rembour-sements	Valeur Brute 2021	Dépréciations	Valeur Nette 2021	Valeur de marché à fin 2021
94 808	7 910	87 910	41 413	(1 381)	(42 658)	188 002	0	188 002	187 724

Un transfert de titres de la catégorie « Titres de placement » vers « Titres d'investissement » pour un montant de 41 413 a été réalisé au cours de l'exercice 2021. Ce transfert permet de corriger une erreur de classement survenue sur les comptes consolidés 2020 : la valeur nette des titres de placement aurait dû s'établir à 13 844 (et non 60 257) et la valeur nette des titres d'investissement aurait dû s'établir à 141 221 (et non 94 808).

III.3 f) Répartition géographique du portefeuille titres
(Après dépréciations et hors créances rattachées)

(en milliers d'EUR)	Titres de transactions	Titres de placement	Titres d'investissement	Titres de participation	Total
Emetteurs de l'OCDE	0	12 949	153 295	1 207	167 451
Emetteurs du Golfe	0	10 911	34 708	0	45 619
Autres Emetteurs			0	51 645	51 645
Total	**0**	**23 860**	**188 002**	**52 852**	**264 715**

Ce portefeuille est composé d'obligations et de certificats de dépôts, dont les contreparties comme les composants des produits (sous-jacents), sont cotés au minimum « Investment Grade » par Moody's ou S&P et sont très majoritairement des établissements de crédit de premier rang.
Le total des intérêts se rapportant au portefeuille titres d'investissement s'est élevé en 2021 à EUR 3,6 millions.

III.3 g) Parts dans les Entreprises liées et titres de l'activité de portefeuille (en milliers d'EUR)

Ventilation *(en milliers d'euros)*		2021
Titres de l'activité de portefeuille		**52 852**
- Participation dans TRANSFOND – Roumanie (*)	1 192	
- BANK AL ETIHAD (**)	51 645	
- Divers titres de l'activité portefeuille	15	
TOTAL		**52 852**

(*) 166 parts détenues soit 2,47%
(**) 27.435.967 parts soit 17,14%

III.3 h) Mouvement de l'exercice 2021 sur les participations et entreprises liées
(en milliers d'EUR)

Valeur brute à fin 2020	Ecart de change	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à fin 2021	Dépréciations	Valeur Nette à fin 2021
48 894	3 958	0	0	52 852	0	52 852

III.3 i) Information sur les participations et titres de l'activité de portefeuille

(en milliers d'EUR)	Capital	Réserves et Report à nouveau	Résultat du dernier exercice	Total
TRANSFOND	1 358	5 868	5 272	12 498
BANK AL ETIHAD	198 931	393 335	37 354	629 620

III.4/ Immobilisations corporelles, incorporelles et amortissements

III.4 a) Immobilisations : Valeurs brutes - Mouvements de l'exercice

(en milliers d'EUR)	Soldes à fin 2020	Ecarts de change	Acquisitions & virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Soldes à fin 2021
A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**5 426**	**166**	**225**	**(92)**	**5 725**
Fonds commercial	1 029		0	0	1 029
Droit au bail	0		0	0	0
Logiciels	4 376	164	181	(54)	4 667
Frais d'établissement	0		0	0	0
Immobilisations en cours	21	2	44	(38)	29
B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**85 322**	**3 030**	**3 655**	**(612)**	**91 395**
Terrains (*)	13 829	1	0	0	13 830
Constructions (**)	60 293	2 598	1 973	0	64 864
Mobilier de bureau	1 503	67	76	(22)	1 624
Equipement informatique et de bureau	2 381	119	200	(83)	2 617
Aménagements installations	6 709	222	1 082	(373)	7 640
Divers	607	23	295	(134)	791
Immobilisations en cours	0	0	29	0	29
C) IMMOB. HORS EXPLOITATION	**567**	**(9)**	**0**	**0**	**558**
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	567	(9)	0	0	558
TOTAL	**91 315**	**3 187**	**3 880**	**(704)**	**97 678**

Dont immobilisations mises en locations (*) 1 869 (**) 4 362

III.4 b) Amortissements : mouvements de l'exercice

(en milliers d'EUR)	Soldes à fin 2020	Ecarts ce change	Acquisitions & virements de poste à poste	Cessions et virements de poste à poste	Soldes à fin 2021
A) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**4 318**	**121**	**491**	**(13)**	**4 917**
Fonds commercial	1 029	0	0		1 029
Droit au bail	0	0	0	0	0
Logiciels	3 289	121	491	(13)	3 888
Frais d'établissement					
Immobilisations en cours					
B) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**15 747**	**645**	**2 374**	**(608)**	**18 158**
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	8 221	365	1 440	0	10 026
Mobilier de bureau	1 178	58	161	(21)	1 376
Equipement informatique et de bureau	2 126	108	145	(82)	2 297
Aménagements installations	3 708	92	534	(370)	3 964
Divers	514	22	94	(135)	495
Immobilisations en cours					
C) IMMOB. HORS EXPLOITATION	**185**	**(3)**	**14**	**0**	**196**
Terrains					
Constructions	185	(3)	14	0	196
TOTAL	**20 250**	**763**	**2 879**	**(621)**	**23 271**

III.5/ Comptes de régularisation et Actifs divers

Ventilation *(en milliers d'EUR)*	31/12/2021	31/12/2020
Comptes relatifs aux instruments financiers	**0**	**0**
Débiteurs divers	**4 479**	**3 259**
Dépôts et cautionnements	65	66
Etat (Impôts et taxes)	1 032	663
Divers	3 382	2 530
Comptes de stock	**73**	**114**
Compte de régularisation Actif	**15 809**	**14 437**
Valeurs à l'encaissement achetées	19	46
Compte Ajustement devises Bilan	11 473	11 060
Charges à répartir	0	0
Charges payées d'avance en matière de retraite	768(*)	734(*)
Charges payées d'avance	1 138	1 235
Divers produits et commissions à recevoir	102	131
Divers	2 309	1 231
TOTAL	**20 361**	**17 810**

(*) Dont part à plus d'un an : 768 pour 2021 et 734 pour 2020

III.6/ Intérêts courus

Détail des intérêts à recevoir attachés à chaque poste de l'actif du Bilan.

Ventilation *(en milliers d'EUR)*	31/12/2021	31/12/2020
Opérations Interbancaires et assimilées	**139**	**101**
Sur créances à vue avec les Banques Centrales	1	0
Sur créances à vue avec Etablissements de crédits	0	0
Sur créances à terme avec Etablissements de crédits	138	101
Opérations avec la Clientèle	**476**	**471**
Sur autres concours à la clientèle	476	471
Sur comptes ordinaires débiteurs de la clientèle	0	0
Opérations sur titres	**1 764**	**1 273**
Sur Effets publics	0	0
Sur autres Titres à revenu fixe	1 764	1 273
TOTAL	**2 379**	**1 845**

III.7/ Détail des dépréciations des éléments d'actif

(en milliers d'Euros)	Valeur à fin 2020	Ecarts de change et ajustement	Augmenta-tion de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à fin 2021
Sur créances de la clientèle	39 981	2 762	4 880	(11)	47 612
Sur débiteur divers " Solidarité Banques "	0	0	0	0	0
Sur parts dans entreprises liées	111	(1)	0	(110)	0
Pour dépréciation « droit au bail »	0	0	0	0	0
Stocks	0	0	0	0	0
Sur Titres de placement	0	0	0	0	0
Sur Titres d'investissement	0	0	0	0	0
TOTAL	**40 092**	**2 761**	**4 880**	**(121)**	**47 612**

PASSIF

III.8/ Dettes envers les Etablissements de crédit

III.8 a) Ventilation selon les liens de participations

(en milliers d'EUR)		31/12/2021		31/12/2020
Banques centrales		**0**		**0**
Etablissements de crédits				
Entreprises liées		**6 866**		**18 785**
Comptes à Vue	5 716		17 106	
Comptes à Terme	1 150		1 679	
Autres entreprises		**16 900**		**9 255**
Comptes à Vue	16 900		8 972	
Comptes à Terme	0		283	
Dettes rattachées		**458**		**584**
TOTAL		**24 224**		**28 624**

III.8 b) Etat des échéances -Durées restant à courir- (Hors dettes rattachées).

(en milliers d'EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	A durée indéterminée
Dettes envers les Ets. de crédit	23 766	0	0			

III.9/ Comptes créditeurs de la clientèle

III.9 a) Ventilation selon les liens de participations

(en milliers d'EUR)		31/12/2021		31/12/2020
- Entreprises liées :		**0**		**0**
Comptes à Vue	0		0	
Comptes à Terme	0		0	
- Autres entreprises :		**2 097 510**		**1 884 961**
Comptes à Vue	1 472 420		1 282 259	
Comptes Epargnes	136 141		75 465	
Comptes à Terme	488 949		527 237	
- Dettes rattachées		**125**		**240**
TOTAL		**2 097 635**		**1 885 201**

III.9b) Etat des échéances -Durée restant à courir (Hors dettes rattachées)

(en milliers d'EUR)	A vue et jusqu'à 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1an à 5 ans	Supérieure à 5 ans	A durée indéterminée
Comptes créditeurs clientèle	2 011 566	64 656	10 897	10 391	0	

III.9 c) Décomposition du poste "Comptes créditeurs de la clientèle"
(Intérêts courus inclus)

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
- Dépôts chez BANQUE BANORIENT FRANCE :	1 568 700	1 294 370
- Dépôts chez BANQUE BANORIENT SUISSE :	528 935	590 831
- Dépôts fiduciaires de BANQUE BANORIENT SUISSE chez BANQUE BANORIENT FRANCE :	0	0
TOTAL	**2 097 635**	**1 885 201**

Une partie des dépôts de la clientèle de BANQUE BANORIENT SUISSE est replacée en fiduciaire par cette dernière auprès de ses correspondants. Ces montants ne figurent qu'en Hors Bilan chez BANQUE BANORIENT SUISSE.
Le total des dépôts fiduciaires chez BANQUE BANORIENT SUISSE au 31/12/21 s'élevait à 150 millions d'EUR. Seule la partie de ces dépôts qui a été placée auprès de BANQUE BANORIENT FRANCE a été intégrée parmi les dépôts à terme de la clientèle.

III.10/ Provisions

(en milliers d'Euros)	Valeur à fin 2020	Ecarts de charge et ajustements	Augmentation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Valeur à fin 2021
Pour retraite et départ employés	2 327	173	183	(523)	2 160
Pour risques pays	77	3	0	0	80
Collective s/ portefeuille clientèle	44	1	0	0	43
Sur Engagements de Hors Bilan	30	0	0	(15)	15
Autres provisions	71	3	0	0	76
Total	**2 549**	**180**	**183**	**(538)**	**2 374**

III.11/ Comptes de régularisation et Passif divers

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
- Comptes relatifs aux instruments financiers	**0**	**0**
- Créditeurs divers	**1 852**	**1 842**
Etat (Impôts et taxes)	1 391	1 291
Organismes sociaux	413	545
Divers	48	6
- Compte de régularisation Passif	**18 227**	**22 839**
Comptes d'encaissement créditeurs	0	0
Compte ajustement devise	11 720	16 134
Produits perçus d'avance	1 368	1 359
Charges fiscales à payer	1 445	1 020
Charges sociales à payer	1 765	1 778
Charges sur opérations bancaires	1 723	2 066
Autres charges à payer	0	0
Divers	206	482
TOTAL	**20 079**	**24 681**

III.12/ Intérêts courus

Détail des intérêts à payer attachés à chaque poste du passif du Bilan.

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
- Opérations interbancaires et assimilées	**458**	**584**
Sur dettes à vue envers les Etablissements de crédit	458	584
Sur dettes à terme envers les Etablissements de crédit	0	0
- Opérations avec la Clientèle	**125**	**240**
Sur comptes à vue créditeurs de la clientèle	12	1
Sur comptes à terme de la clientèle	113	239
TOTAL	**583**	**824**

III.13/ Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres et intérêts minoritaires

(en milliers d'EUR)	Capital (*)	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion sur			Total
				Résultat	Fonds propres filiale	Dotation Capital Succursales	
Position Fin 2019	**135 000**	**230 864**	**15 867**	**53**	**6 041**	**13 295**	**401 120**
Mouvements 2020		(78 633)	(10 375)	(55)	410	(11 686)	(100 339)
Position Fin 2020	**135 000**	**152 231**	**5 492**	**(2)**	**6 451**	**1 609**	**300 781**
Mouvements 2021		5 469	(1 525)	(80)	3 412	11 219	18 495
Position Fin 2021	**135 000**	**157 700**	**3 967 (**)**	**(82)**	**9 863**	**12 828**	**319 276**

(*) Capital souscrit : 4.500.000 actions d'EUR 30,00

(**) Soit un résultat par action d'EUR 0,88

Part des intérêts minoritaires : Néant

III. 14/ Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.)

(en milliers d'EUR)	Valeur à fin 2020	Ecarts de change et ajustements	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à fin 2020
BLOM BANK France	0	0	0	0	0
BANQUE BANORIENT SUISSE	94	4	0	0	98 *
SC LOTUS SERVICE	0	0	0	0	0
TOTAL	**94**	**4**	**0**	**0**	**98**

* Un impôt différé d'EUR 24 milliers a été comptabilisé sur ce montant.

HORS BILAN

III.15/ Hors Bilan - Ventilation selon les liens de participation

(en milliers d'EUR)	Entreprises liées	Autres entreprises
ENGAGEMENTS DONNES	**719**	**108 480**
Engagements de financement en faveur d'Ets de crédit	0	0
Engagements de financement en faveur de la clientèle	0	13 257
Engagements de garantie d'ordre d'Ets de crédit	719	18 246
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	0	76 977
ENGAGEMENTS RECUS	**1 000**	**9 798**
Engagements de financement reçus d'Ets de crédit	0	0
Engagements de garantie reçus d'Ets de crédit	1 000	9 798

III.16/Détail sur les opérations à terme non dénouées à la clôture de l'exercice.

(en milliers d'EUR)	Opérations de couverture de gré à gré	Autres opérations
Prêts Interbancaires de devises		419 242
Emprunts Interbancaires de devises		0
Devises achetées		747 138
Devises vendues		748 535
Options sur change devises		183 894
Futures (Commodities)		0

III –17 / Informations sur les opérations d'instruments financiers

III –17a / Décomposition par produit

Instruments Financiers *En milliers d'euros*	Valeur de remplacement Positive	Valeur de remplacement Négative	Montant du Notionnel
Opérations de Swap de devises (Change)	**1 288**	**3 395**	**406 931**
Opérations de change à terme sec	**1 168**	**1 174**	**340 207**
Options sur change devises	**217**	**217**	**183 894**
Futures (commodities)	**0**	**0**	**0**
	2 673	**4 786**	**911 033**

III –17 b) Ventilation par échéance

Instruments Financiers *En milliers d'euros*	A moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Opérations de Swap de devises (Change)	**257 768**	**149 164**	**0**	**0**
Opérations de change à terme sec	**340 207**	**0**	**0**	**0**
Options sur change devises	**183 894**	**0**	**0**	**0**
Futures (commodities)	**0**	**0**	**0**	**0**
	781 869	**149 164**	**0**	**0**

III.18/ Engagements de crédit-bail

Montant total des redevances à payer sur les biens acquis en crédit-bail :
En milliers d'EUR

- Crédit-bail mobilier : Néant
- Crédit-bail immobilier : Néant

Non application de la méthode préférentielle.
Comptabilisation des montants des loyers hors taxes à payer sur un équipement de bureau, pris en crédit-bail sur une durée de 5 ans.

III.19/ Portefeuille titres de la clientèle :

Le montant du portefeuille titres en dépôts est de :

(en milliers d'EUR)	31/12/2021	31/12/2020
BLOM BANK FRANCE	0	0
BANQUE BANORIENT SUISSE	471 515	424 508
TOTAL	**471 515**	**424 508**

COMPTE DE RESULTAT ;

IV.1/ Détail des intérêts et des produits et charges assimilés

(Après élimination des comptes intergroupe)

(en milliers d'EUR)	2021	2020
Charges	**6 584**	**8 922**
-Intérêts sur opérations interbancaires	4 619	3 586
-Intérêts sur opérations avec la clientèle	1 923	5 314
-Charges sur opérations de hors bilan	42	22
Produits	**32 581**	**35 930**
-Intérêts sur opérations interbancaires	5 396	7 518
-Intérêts sur opérations avec la clientèle	24 903	26 080
-Produits sur opérations sur titres	5 161	4 400
-Produits sur opérations de hors bilan	1 696	1 668
-Net des dotations et reprises des intérêts sur créances douteuses	(4 575)	(3 736)

IV.2/ Revenus des titres à revenu variable

(en milliers d'EUR)	2021	2020
- Dividendes	3 353	107
- Autres revenus sur titres variables	0	0
- Charges sur titres à revenu variable	0	0
TOTAUX	**3 353**	**107**

IV.3/ Détail des commissions (charges et produits) selon les catégories d'opérations auxquelles elles se rapportent :

(en milliers d'EUR)	2021	2020
Charges	**2 106**	**2 373**
Opérations avec les Ets de crédit	741	843
Opérations avec la clientèle	0	2
Opérations sur titres	215	198
Opérations de change	0	0
Prestations de service	1 150	1 330
Produits	**11 189**	**12 023**
Opérations avec les Ets de crédit	15	14
Opérations avec la clientèle	3 149	3 658
Opérations sur titres	0	0
Opérations de change	24	9
Prestations de services	8 001	8 342

IV.4/ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation

Ventilation *(en milliers d'EUR)*	31/12/2021	31/12/2020
Résultat des opérations de change	**2 812**	**3 892**
Gains de change	2 838	3 900
Perte de change	(26)	(8)
Résultat des autres opérations	**28**	**5**
Gains sur titres de transactions	28	5
Pertes sur titres de transactions		
TOTAL	**2 840**	**3 897**

IV.5/ Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés

Ventilation *(en milliers d'EUR)*	31/12/2021	31/12/2020
Résultat des opérations sur titres de placement	**(178)**	**0**
Dotations aux provisions	0	0
Reprises de provisions	0	0
Moins-values de cessions	(178)	0
Plus-values de cessions	0	0
Résultat des autres opérations	**0**	**0**
TOTAL	**(178)**	**0**

IV.6/ Autres charges et produits d'exploitation bancaire

(en milliers d'EUR)	2021	2020
Autres Charges d'exploitation bancaire	**590**	**263**
-Charges d'exploitation bancaire	458	86
-Autres charges d'exploitation bancaire	132	177
-Dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
Autres Produits d'exploitation bancaire	**936**	**867**
-Produits d'exploitation bancaire	317	207
-Autres produits d'exploitation bancaire	535	473
-Reprises de provisions pour risques et charges	84	187

IV.7/ +/- Produits nets des autres activités

(en milliers d'EUR)	2021	2020
- Loyers perçus (*)	172	210
TOTAUX	**172**	**210**

(*) Dont 141 sur des immobilisations mises en locations

IV.8/ Charges générales d'exploitation

(en milliers d'EUR)	2021	2020
Charges de personnel	**21 910**	**20 817**
Salaires et traitements	17 984	16 612
Charges sociales de retraite	1 228	1 239
Autres charges sociales	2 711	2 481
Impôts et taxes sur salaires	328	299
Dotation et reprises de provisions pour retraites	(341)	186
Autres charges d'exploitation	**10 729**	**10 452**
Impôts et taxes	889	925
Redevances de crédit-bail	0	0
Locations	1 222	1 220
Transports et déplacements	218	202
Honoraires	1 628	1 698
Communications	1 220	1 099
Publicité	89	61
Maintenance équipement	2 411	2 337
Fournitures et documentation	303	243
Autres services extérieurs	2 749	2 667
TOTAL	**32 639**	**31 269**

IV.9/ +/- Coût du risque

Ventilation du solde en perte des corrections de valeur sur créances et hors bilan.

(en milliers d'EUR)	2021	2020
- Dotations pour dépréciations sur créances clientèle hors intérêts	(294)	(953)
- Reprises de dotations pour dépréciations sur créances clientèle	0	166
- Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	0	(58)
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	(89)	(380)
- Récupérations sur créances clientèle amorties	0	0
- Reprise de provisions pour risques pays	0	0
- Dotations aux provisions pour risques pays	0	0
- Autres dotations aux provisions pour risques et charges	0	0
- Autres reprises de provisions pour risques et charges	0	887
	(383)	**(338)**

IV.10/ Gains ou pertes sur actif immobilisé

(en milliers d'EUR)	2021	2020
- Plus-value sur cession d'immobilisations	25	0
- Moins-value sur cession d'immobilisations	(8)	(85)
-Provisions sur titres de participation	0	0
-Moins-value sur cession titres de participation	0	0
-Reprises de provisions sur titres de participation	133	13
-Plus-value sur remboursement anticipé sur titres d'investissement	0	0
-Moins-value sur cession titres d'investissement	0	0
	150	**(72)**

IV.11/ Dotations ou reprises de FRBG et provisions réglementées

(en milliers d'EUR)	2021	2020
-Reprises sur FRBG	0	0
TOTAL	**0**	**0**

IV.12/ Résultat sur exercices antérieurs

- Ventilation par nature des charges et produits imputables à un exercice antérieur.

(en milliers d'EUR)	Dans les Charges	Dans les Produits
- Intérêts banques	0	0
- Intérêts clientèle	0	0
- Commissions clientèle	1	(4)
- Divers	1	18
- Frais de personnel	33	0
- Autres frais Généraux	13	70
- Autres Impôts et taxe	25	0
TOTAL	**73**	**84**

IV.13/ Information sectorielle sur les produits

Les produits de l'activité du groupe BANQUE BANORIENT FRANCE installé en Europe et dans le Golfe proviennent essentiellement d'opérations avec des résidents des pays du Proche Orient et du Golfe, à l'exception des branches roumaines qui traitent principalement avec la clientèle locale.
Par ailleurs, nous détaillons pour information les différents postes du compte de résultat (produits) selon le lieu d'activité géographique ayant généré ces produits.

(Après élimination des comptes intergroupe)

(en milliers d'EUR)	Europe	Golfe
- Intérêts et produits assimilés	17 574	15 007
- Commissions	8 491	2 698
- Autres produits d'exploitation	743	193
- Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation	1 450	1 390
TOTAUX	**28 258**	**19 288**

AUTRES INFORMATIONS

V.1/ Dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées pendant l'exercice, en raison de leurs fonctions, à l'ensemble des membres des organes d'administration s'élève à 1 224 milliers d'EUR.

V.2/ Situation fiscale

V.2 a) Reports déficitaires

Détail des reports d'impôt déficitaires par localisation et par année maximale d'imputation après intégration des résultats de l'exercice 2021.

(en milliers d'EUR)	France	Angleterre	Golfe	Roumanie	SC Lotus	Suisse
Imputables sans limitation	1 328	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

V.2 b) Impositions différées : Détail des impôts différés comptabilisés.

(en milliers d'EUR)	France	Angleterre	Golfe	Roumanie	SC Lotus	Suisse
Impôt sur charges de retraites payées d'avance						192
Impôt sur charges à payer	186					
Impôt sur FRBG						24
Impôt sur dotation de dépréciation d'actif			728			
	186	**Néant**	**728**	**Néant**	**Néant**	**216**

V.2 c) Détail de la charge de l'impôt société :

(en milliers d'EUR)	
Taux normal d'imposition appliqué en France	**26,5 %**
Résultats avant impôts	6 389
Réintégrations	2 377
Déductions	(4 461)
Autres	46
Impôt société avant crédits d'impôts	1 942
Crédits d'impôts	0
Impôt société après crédits d'impôts	1 972
Taux effectif	**30,40 %**

Preuve d'impôts

(en milliers d'EUR)		
- Résultat avant impôts	6 389	
- Impôt société théorique	1 693	26,50 %
- Effets des différences	(552)	(8,64 %)
- Différentiel taux impôts société	194	(3,03 %)
- Crédit impôts et autres	608	(9,51 %)
- Impôt comptabilisé	1 942	30,40 %

V.3/ Effectifs

(en nombre d'agents)	France	Royaume Uni	Golfe	Roumanie	Suisse	Total
A fin 2020	**39**	**24**	**109**	**66**	**28**	**266**
Entrées en 2021	2	1	13	9	5	30
Sorties en 2021	3	2	16	8	3	32
A fin 2021	**38(*)**	**23**	**106**	**67**	**30**	**264**

(*) Dont cadres 27

V.4/ Frais payés aux cabinets de commissariats aux comptes :

(En milliers d'EUR)

a) Audit

(en milliers d'EUR)	2021				2020			
	Réseau Ernst & Young		Réseau Deloitte		Réseau Ernst & Young		Réseau Deloitte	
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels & consolidés	361	59%	249	41%	309	50%	312	50%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissariat aux comptes								
TOTAL des Honoraires	**361**	**59%**	**249**	**41%**	**309**	**50%**	**312**	**50%**

b) Non audit

Le montant des frais payés en 2021 pour des missions de non audit est de

- Ernst & Young :
 - 12.8 pour différents services
- Deloitte
 - 10,6 pour la sécurité informatique

V.5/ Faits marquants de l'année :

Pas de faits marquants

V.6/ Evènements postérieurs à la clôture

Guerre en Ukraine : la Banque Banorient n'a pas d'expositions sur des contreparties ukrainiennes, russes ou sur des personnalités ou entreprises touchés par les sanctions.